



Licence Professionnelle - Guide conférencier

NOM COMPLET DU DIPLÔME

Licence professionnelle Arts, lettres, langues mention guide conférencier

Code : LP10700A



-] Niveau d'entrée : Bac + 2
- Niveau de sortie : Niveau 6 (Licence, Licence LMD, licence professionnelle, Maîtrise)

🕒 Durée : 1 an
Durée en nombre d'heures : 1780 heures

- 🕒 • dont 450 heures en formation
- dont 1330 heures en entreprise

🏆 ECTS (diplôme) : 60



<https://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/node/109002>

✉ Contact formation : bfc_licence-guide@lecnam.net

Objectifs pédagogiques

La licence professionnelle Guide-conférencier donne accès à la **carte professionnelle de guide-conférencier**, qui est une carte nationale délivrée en préfecture. Elle permet aux auditeurs et auditrices d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice du métier de guide-conférencier, telles qu'elles sont définies dans [l'arrêté ministériel du 9 novembre 2011](#), modifié par [l'arrêté du 28 décembre 2016](#).

En France, le guide-conférencier exerce une activité réglementée, le plus souvent en qualité de **travailleur indépendant** et/ou **sous contrat** auprès de diverses structures (agences réceptives, tour-opérateurs, offices de tourisme, etc.). Il rend accessible aux visiteurs français et étrangers les différents types de patrimoines (naturels, historiques, culturels, scientifiques et techniques, matériels et immatériels). Il sait les présenter et les mettre en valeur. Il est autorisé à conduire des visites commentées dans l'ensemble des lieux à accès réglementé, y compris dans les monuments nationaux et musées de France.

La formation met ainsi l'accent sur des compétences spécifiques telles que **la méthodologie et les techniques de la médiation orale des patrimoines, la démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel, et la gestion de l'activité professionnelle** (statuts juridiques, pratiques du numérique, etc.), ainsi que sur des connaissances spécifiques, notamment dans les domaines de **l'histoire et de l'histoire des arts, des sciences et des techniques**. L'obtention de la licence professionnelle Guide-conférencier requiert la maîtrise d'au moins une **langue étrangère, régionale ou des signes**, et la validation d'une **expérience professionnelle** et d'un **projet tuteuré**.

La licence Guide-conférencier a donc pour objectif de former de **futurs professionnels du guidage et de la médiation** qui auront acquis, au cours de leur période de formation :

- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant d'assurer les missions d'un guide-conférencier ;
- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant de démarrer, poursuivre et/ou développer une activité professionnelle sous un statut d'indépendant et/ou de salarié, en prenant en compte les évolutions du secteur et de la profession (apparition des plateformes numériques, cumul des statuts professionnels, etc.) ;
- une expérience professionnelle significative (minimum 12 semaines).

La licence Guide-conférencier peut également permettre la **poursuite d'études** : DU, Master dans les domaines de la culture, de la valorisation des patrimoines ou du tourisme, ou via des diplômes du Cnam ([CC Médiation culturelle](#), [CS d'ingénierie de la culture et de la création](#), etc.).

En partenariat avec



Lycée Charles
Nodier de Dole -
Pôle tourisme

Centres

Renseignements administratifs et inscription : [Centre Cnam de Dole](#)

Lieu d'enseignement : [Lycée Charles NODIER de Dole](#)

Mentions officielles

Le certificateur est le Cnam
Code RNCP
40326

Date d'enregistrement au
RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de
l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Modalités et délais d'accès

Contactez-nous pour avoir plus d'informations concernant la formation qui vous intéresse : www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/contactez-nous

En savoir plus sur nos modalités et délais d'accès : www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/inscription

Équivalences, passerelles & suite de parcours

En savoir plus sur les équivalences, passerelles & suite de parcours : www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/

Compétences et débouchés

La licence professionnelle Guide-conférencier forme à 7 compétences que chaque élève diplômé(e) est capable de mettre en oeuvre au terme du programme de formation :

- Compétence n°1 : Usages des outils du numérique dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Compétence n°2 : Acquisition, exploitation et synthèse de connaissances spécifiques à la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Compétence n°3 : Expression et communication écrites et orales dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Compétence n°4 : Positionnement vis-à-vis des champs professionnels du tourisme, des loisirs et de la culture
- Compétence n°5 : Insertion professionnelle et responsabilité au sein d'une organisation culturelle, touristique ou de valorisation des patrimoines
- Compétence n°6 : Maîtrise de la méthodologie et des techniques de la médiation orale des patrimoines
- Compétence n°7 : Conception et mise en oeuvre de dispositifs de médiations culturelles adaptés aux marchés et tendances locales et régionale

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

La sélection se fait **sur dossier** (éventuellement accompagné d'un entretien et/ou d'un test de connaissances, y compris en langue). Un **jury de sélection** évalue l'adéquation des compétences et des connaissances du candidat avec les prérequis nécessaires ainsi que l'adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la licence professionnelle. Les candidatures sélectionnées sont limitées à **30 par promotion**. Une **expérience professionnelle** dans le secteur du guidage et/ou de la médiation culturelle sera un atout supplémentaire dans le cadre de la candidature à cette licence. Quatre critères président la sélection des candidat(e)s :

- **disposer d'un diplôme de niveau minimal bac+2** : les candidats doivent être titulaires d'un diplôme national ou d'Etat sanctionnant au minimum deux années d'études après le baccalauréat dans les domaines suivants : histoire de l'art, médiation culturelle, archéologie, communication,

[equivalences-passerelles-suite-de-parcours](#)
Débouchés (Codes ROME)

- Guide conférencier / conférencière[G1201]

Mots-clés

Patrimoines
touristiques

Tourisme culturel

Tourisme

Type de diplôme

Licence professionnelle

Code NSF

334 - Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode

Arts, spectacle, industries créatives [104]

Art [45054]

Accueil tourisme [42686]

Histoire art [14216]

Histoire [14227]

Sciences et techniques patrimoine [14215]

Tourisme culturel [42651]

Peinture art [45098]

Certification professionnelle/diplôme/titre niveau 6 [50002]

Tourisme [42654]

Guide-conférencier [42602]

Code du parcours

LP10700A

URL externe

<https://www.cnam.fr/formation/sport-hotellerie-restauration-tourisme/tourisme/L...>



Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par les entreprises et/ou les OPCO.

langues et civilisations étrangères, langues étrangères appliquées, tourisme, loisirs, accueil ou animation ;

- **argumenter un projet professionnel précis ;**
- **montrer une appétence et justifier d'une solide culture générale dans le/les domaine.s suivant.s : histoire, culture, arts et/ou patrimoines ;**
- **et justifier d'un niveau de langue étrangère, régionale ou des signes** (niveau minimal requis : B2).

Pour candidater à Paris, cliquez [ici](#)

Pour candidater dans un autre centre, contactez le Cnam régional correspondant.



Tarifs et modes de financement : www.cnam-bourgognefranche-comte.fr/tarifs



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec la mission handicap du centre).

bfc_handicap@lecnam.net

Statut professionnel conféré

Secteurs d'activités :

- R93 : Activités sportives, récréatives et de loisirs

Type d'emplois accessibles :

- Guide conférencier

- Accompagnateur touristique

- Médiateur du patrimoine

Code(s) ROME :

- G1201 - Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
- G1102 - Promotion du tourisme local

Exigence du programme

Compétences attestées :

• Maîtriser la méthodologie de recherche documentaire indispensable pour valoriser et transmettre des contenus culturels

• Assurer un commentaire en français ou langue étrangère au cours d'une visite culturelle

• Identifier les publics ciblés puis adapter le discours

Identifier puis mettre à jour les contenus d'un projet culturel

• Maîtriser les techniques du guidage

• Maîtriser l'environnement et le marché professionnel de la visite guidée

• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

• Développer une argumentation avec esprit critique.

• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Programme

Modules d'enseignement

Année 1

- Arts, sciences et patrimoines
- Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel
- Expérience professionnelle ou stage
- Langue étrangère, régionale ou langue des signes (niveau C1)
- Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines
- Projet tuteuré
- Test Linguaskill
- Tourisme en transition : connaissance du secteur et gestion de l'activité professionnelle
- Unité d'accompagnement

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Utiliser les outils numériques de référence

LP107B10

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LP107B40

Construire et mettre en œuvre une action de médiation ou des dispositifs d'animation culturelle auprès de publics ciblés

LP107B60

Exploiter des données à des fins d'analyse

LP107B20

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LP107B50

Concevoir et mettre en œuvre des circuits et des visites guidées auprès d'un public français ou étranger

LP107B70

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LP107B30